

Grippe aviaire – à présent les éleveurs de pigeons et d'oiseaux sont aussi concernés

L'obligation de confinement des volailles, obligatoire dans de nombreux pays suite à la grippe aviaire, est un nouveau coup dur, pour les éleveurs et leurs animaux! Et à présent on entend déjà que dans certains pays on commence à interdire les expositions de pigeons et d'oiseaux.

Etant donné que dans certains pays les décisions sont prises directement par les autorités régionales sans passer par l'échelon national, l'Entente européenne n'a aucun moyen d'intervenir à ce niveau.

Il est donc important de soigner les relations avec les autorités locales et régionales et de faire suivre les informations aux éleveurs le plus rapidement possible

Pour nous le meilleur confort possible pour nos animaux est le plus important, nous devons faire un maximum d'efforts durant cette période particulièrement difficile. Des jours meilleurs vont revenir. Ne nous décourageons pas, acceptons de garder nos bêtes enfermées en leur prodiguant les meilleurs soins possibles et réjouissons-nous avec nos collègues éleveurs de lapins qui peuvent exposer leurs bêtes après les avoir vaccinés.

Presque toutes nos divisions ont vécu une année difficile avec parfois de lourdes pertes, mais nous allons relever la tête et repartir de plus bel.

Gion P. Gross
Président EE